

# le Sauverois

MUNICIPAL

Édition hiver 2021-2022



Crédit: Martine Lacaille

Ville de  
Saint-Sauveur



2 Coordonnées et conseil municipal | 3 Mot du maire | 4 En bref | 5 Les bons coups | 6 Rappels

7 Sécurité incendie | 8 Travaux publics et génie | 9 Urbanisme | 10 Environnement et développement durable

vss.ca

# Coordonnées des services

Un nouveau numéro de téléphone unique pour joindre tous les services de la Ville :  
**450 227-0000**

## Hôtel de ville

1, place de la Mairie  
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6  
directiongenerale@vss.ca

## Service de sécurité incendie

2125, chemin Jean-Adam  
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R2  
incendie@vss.ca

## Service du greffe et services juridiques

1, place de la Mairie  
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6  
greffe@vss.ca

## Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Chalet Pauline-Vanier  
33, avenue de l'Église  
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R0  
communautaire@vss.ca

## Service des travaux publics et génie

2125, chemin Jean-Adam  
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R2  
travauxpublics@vss.ca

## Service de l'urbanisme

1, place de la Mairie  
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6  
urbanisme@vss.ca

## Service de l'environnement et du développement durable

1, place de la Mairie  
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6  
environnement@vss.ca

## Service des finances

1, place de la Mairie  
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6  
administration@vss.ca

# Présentation du nouveau conseil municipal

C'est le dimanche 14 novembre 2021, à l'hôtel de ville, que s'est déroulée la cérémonie d'assermentation du nouveau conseil municipal. Ainsi, le maire et les six élus ont été assermentés, devant des invités, par M<sup>e</sup> Marie-Pier Pharand, greffière de la Ville et présidente de l'élection municipale.

Cette nouvelle formation est celle qui représentera l'ensemble des citoyens au cours des quatre prochaines années, et ce, considérant que le territoire de Saint-Sauveur n'est pas divisé en districts électoraux.

Parmi les sept élus, soulignons que trois d'entre eux en sont à leur troisième mandat, soit le maire ainsi que les conseillères Rosa Borreggine et Caroline Vinet.

Nous désirons transmettre toutes nos félicitations aux élus!



Sur la photo, au centre :

JACQUES GARIÉPY  
maire

À l'avant :

CAROLE VIAU  
siège N° 4

ROSA BORREGGINE  
siège N° 5

À l'arrière :

GENEVIÈVE DUBUC  
siège N° 3

CAROLINE VINET  
siège N° 1

MARIE-JOSÉ COSSETTE  
siège N° 2

LUC MARTEL  
siège N° 6



## Engagement et solidarité

Je profite de cette dernière édition de l'année 2021 pour vous remercier de la confiance témoignée lors de l'élection du 7 novembre dernier. C'est entouré d'une équipe composée d'élus déjà connus et d'autres, nouvellement nommés, que nous poursuivrons les projets en cours de réalisation et établirons les priorités pour les quatre prochaines années.

---

J'aimerais féliciter et remercier tous les candidats qui se sont présentés à la dernière élection et souligner leur engagement et leur amour pour Saint-Sauveur. Les vingt candidats, qui ont soumis leurs candidatures, démontrent que la démocratie est bien présente dans notre ville, attestant ainsi d'une communauté saine et ouverte.

Je suis particulièrement fier du bilan de l'année qui se termine. Le contexte pandémique qui sévit a apporté son lot de défis et de contraintes, mais nous avons su ajuster nos pratiques et maintenir les opérations des services municipaux. La solidarité, l'implication et la collaboration de tout un chacun nous ont permis collectivement de passer à travers cette période sans précédent et de renforcer les liens unissant notre communauté.

Nous œuvrons actuellement à préparer l'exercice budgétaire 2022 et prévoyons en faire la présentation lors de la séance du conseil municipal du 20 décembre prochain. Comme ce fût le cas ces dernières années, nous veillerons à prioriser des projets et des investissements qui favoriseront la qualité de vie de l'ensemble des citoyens.

À l'approche du temps des Fêtes, poursuivons notre soutien à la collectivité en privilégiant l'achat local. À Saint-Sauveur, nous avons la chance de bénéficier d'une panoplie de commerces offrant des produits diversifiés et de qualité, alors, profitons-en. Et s'ajoute à cette expérience d'achat un cadre enchanteur, où les décors féériques côtoient la musique extérieure et le plafond de lumières de la rue Principale et de l'avenue de la Gare.

En terminant, les membres de votre nouveau conseil municipal joignent leurs voix à la mienne pour vous souhaiter une excellente période de réjouissance avec vos proches et une année 2022 qui soit remplie de santé et de bonheur!

**Jacques Gariépy**



---

## NOUVELLES COORDONNÉES

Afin de faciliter la rétention de ses coordonnées, la Ville a modifié son numéro de téléphone unique ainsi que l'adresse de son site Internet. Une mise à jour de votre carnet de contacts est de rigueur!

### Nouveau numéro de téléphone unique

Un nouveau de numéro de téléphone est en vigueur depuis le 28 septembre dernier, soit le **450 227-0000**. Ce numéro unique vous permettra de joindre l'ensemble des services municipaux ainsi que la mairie.

### Adresse du site Internet municipal

L'adresse du site Internet de la Ville a elle aussi été modifiée. Ainsi, l'ancienne adresse [ville.saint-sauveur.qc.ca](http://ville.saint-sauveur.qc.ca) a été remplacée par celle-ci, soit **vss.ca**.

---

## AVIS DE RECHERCHE

### Stratégie municipale 2019-2025 d'économie d'eau potable : 5 citoyens écoresponsables recherchés

Le projet d'installation de compteurs d'eau à Saint-Sauveur va bon train. Jusqu'à maintenant, ce sont 55 citoyens, engagés à assurer une saine gestion de l'eau potable à Saint-Sauveur, qui participent à ce projet écoresponsable implanté par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Afin de pouvoir atteindre l'objectif de 60 participants, la Ville recherche activement 5 citoyens désireux de se joindre à cette cohorte verte. Cet appel d'intérêt vous intéresse? Voici comment vous impliquer :

#### ÉTAPE 1 :

**Inscription :** Pour être admissible, la personne volontaire doit être propriétaire d'un immeuble résidentiel desservi par le réseau de distribution d'eau potable de la Ville de Saint-Sauveur. Pour s'inscrire, il suffit de communiquer avec le responsable du projet, M. Anthony Reid, au Service des travaux publics et génie. Il peut être joint au 450 227-0000, poste 3020, ou par courriel, à [areid@vss.ca](mailto:areid@vss.ca).

#### ÉTAPE 2 :

**Installation du compteur :** Une fois votre admissibilité confirmée, le Service des travaux publics et génie de la Ville se chargera de faire installer un compteur d'eau au sein de votre résidence.

- L'installation du compteur est sans frais pour le propriétaire et lui permettra de connaître sa consommation d'eau de façon ponctuelle.
- Lors de l'installation du compteur, les techniciens auront la responsabilité de vérifier la valve d'entrée d'eau de l'immeuble résidentiel et pourront, si requis, faire le remplacement de celle-ci gratuitement.
- Le propriétaire participant ne fera l'objet d'aucune facturation de la part de la Ville pour sa consommation d'eau potable.

#### ÉTAPE 3 :

**Collecte des données :** Il est important de préciser que les données issues des lectures des compteurs d'eau seront utilisées à des fins statistiques provinciales uniquement. Celles-ci permettront de :

- Quantifier l'eau utilisée par résidence;
- Identifier, le cas échéant, les pertes d'eau, parfois inconnues du propriétaire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'immeuble;
- Identifier les actions à mettre en place pour économiser l'eau, et ce, pour l'ensemble des consommateurs.

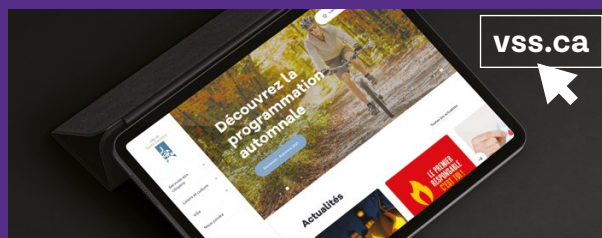
Nous remercions tous les participants, actuels et futurs, pour leur engagement et leur contribution à ce projet d'envergure provincial, qui s'inscrit dans la Stratégie municipale 2019-2025 d'économie d'eau potable. Vous jouez un rôle de premier plan dans cette démarche visant à assurer la pérennité des services d'eau aux citoyens et aux générations futures. Pour en apprendre davantage à propos des objectifs de la Stratégie, visitez le [mamh.gouv.qc.ca](http://mamh.gouv.qc.ca).

# Les bons coups de nos commissions

COMMISSION DES COMMUNICATIONS

## Nouveau site Internet

C'est le 28 septembre dernier que la Ville lançait son nouveau site Internet. Complètement transformé, celui-ci propose une navigation plus conviviale, un moteur de recherche efficace, ainsi qu'un contenu centré sur les services aux citoyens. Afin de permettre aux internautes de trouver aisément les informations utiles les concernant, la page d'accueil affiche deux sections dédiées, soit « Je suis un citoyen » et « Je suis un visiteur ». De plus, le site propose une carte interactive permettant d'identifier rapidement les centres d'intérêt de Saint-Sauveur et de créer un parcours personnalisé au moyen des favoris. Aussi, pour ne rien manquer des activités et événements offerts, les internautes sauront apprécier une nouvelle fonctionnalité leur permettant d'ajouter un rappel à même leur téléphone intelligent, ordinateur ou tablette. Bref, ce sont plusieurs nouveautés à découvrir au [vss.ca](http://vss.ca)!



COMMISSION DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

## Réfection de la patinoire localisée au parc John-H.-Molson

Ces dernières semaines, la grande patinoire désuète du parc John-H.-Molson a fait l'objet d'importants travaux d'aménagement. Une dalle de béton fut coulée et de nouvelles bandes permanentes ont été installées. En plus de ces améliorations, une étude est en cours quant à la faisabilité d'ajouter un toit au-dessus de la patinoire. En hiver, cette infrastructure permettrait de protéger la surface de glace des conditions climatiques et les autres mois de l'année, celle-ci favoriserait la tenue de différentes activités. Si ce projet va de l'avant, l'investissement total pour la réfection de la patinoire se chiffrera à 1,7 M\$.

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

## Activités de prévention

Tout au long de l'année 2021, les pompiers du Service de sécurité incendie Saint-Sauveur/Piedmont ont sillonné les rues du territoire afin de remettre plus de 2 000 questionnaires d'auto-inspection quant à la vérification des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Lors de cette distribution, les pompiers ont eu l'opportunité d'interagir auprès de nombreux citoyens et de répondre à leurs questionnements en regard à la prévention incendie.

Des exercices d'incendie ont aussi été réalisés dans les écoles et des résidences pour personnes âgées. Ainsi, entre le 15 septembre et le 15 octobre 2021, ce sont 1 400 enfants, 600 personnes âgées et près de 300 employés qui ont pu se familiariser avec le bâtiment qu'ils occupent et qui se sont vu rappeler les mesures d'urgence à appliquer, pour permettre une évacuation rapide et sécuritaire.



### Horaire de l'écocentre

Veillez prendre note du nouvel horaire de l'écocentre pour la saison hivernale.

Du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 31 mars 2022, l'écocentre sera ouvert du mardi au samedi, de 7 h 30 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h. Pour joindre le poste d'accueil, composez le 450 227-0000, poste 3200.

### Emplacement des bacs

Afin de faciliter le déneigement des rues, nous vous rappelons l'importance de placer vos bacs roulants dans votre entrée privée plutôt que sur la voie publique. Une fois la collecte effectuée, vous devez rapporter vos bacs dans votre cour latérale ou arrière.

## Réduction de la fréquence de la collecte des déchets

Du mois de novembre 2021 au mois d'avril 2022, la collecte du bac à déchets (bac noir) s'effectuera toutes les 4 semaines.

Pour vous permettre de réduire vos déchets, la MRC des Pays-d'en-Haut, responsable des collectes à Saint-Sauveur, vous invite à consulter les capsules informatives disponibles sur son site Internet, à l'adresse [lespaysdenhautrecyclent.com](http://lespaysdenhautrecyclent.com). Une des bonnes astuces consiste à disposer des matières recyclables dans le bac vert et des matières organiques dans le bac brun.

Pour toute information additionnelle, communiquez avec la ligne **Info-collecte au 450 229-8615** ou à [infocollecte@mrcpdh.org](mailto:infocollecte@mrcpdh.org).



## Collecte des sapins de Noël naturels

Une collecte des sapins de Noël naturels aura lieu le mercredi 12 janvier 2022. Pour permettre une meilleure valorisation des sapins, voici la marche à suivre :

- Les sapins devront être dégarnis de toutes leurs décorations, neige artificielle et glaçons de plastique, qui nuisent au recyclage.
- Les sapins devront être mis en bordure de terrain la veille de la collecte.

Nous remercions les citoyens de leur collaboration!

## Ne laissez pas le feu gâcher votre temps des Fêtes!

Les risques d'incendie demeurent très présents durant la période des Fêtes. Les pompiers de votre Service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invitent à suivre ces conseils de prudence afin d'éviter tout incendie pendant ce temps de réjouissance.

### Le sapin de Noël naturel

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement;
- Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toutes les sources de chaleur, telles qu'une plinthe électrique ou un foyer;
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau quotidiennement;
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

### Les lumières décoratives

- Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC;
- Pour vos décorations extérieures, installez des lumières décoratives conçues pour ce type d'usage;
- Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, qui sont non fendillées et non séchées;
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et n'utilisez jamais des clous, des punaises ou une brocheuse.

### Les chandelles

- Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable;
- Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance;
- Assurez-vous que vos chandeliers soient fabriqués d'un matériau non combustible et que leur base est stable;
- Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

### L'avertisseur de fumée

- Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée mensuellement;
- Remplacez la pile au moins deux fois par année;
- Si celui-ci est âgé de plus de 10 ans, remplacez-le sans délai.

Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de la prévention des incendies, communiquez avec le Service de sécurité incendie Saint-Sauveur/Piedmont au **450 227-0000, poste 3100** ou visitez l'onglet *Sécurité incendie* du site [www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca).



## Opérations de déneigement

La Ville de Saint-Sauveur est divisée en 11 secteurs de déneigement dont les opérations d'entretien sont assurées par les employés municipaux du Service des travaux publics et génie.

Au début d'une tempête, les équipes concentrent leurs actions à dégager les rues et les trottoirs dans l'ordre de priorité suivant :

- Les voies prioritaires, soit les routes provinciales;
- Les artères principales, soit les grands axes routiers de la ville;
- Les routes collectrices, c'est-à-dire les rues qui servent de transit entre les rues résidentielles et les artères principales ainsi que les rues près des écoles primaires;
- Les rues locales, soit les rues résidentielles ayant un plus faible débit de circulation;
- Les trottoirs.

Selon les précipitations reçues et les conditions météorologiques, il peut s'écouler quelques heures avant que nos équipes complètent un premier passage lors des opérations de déneigement.

En ce qui a trait à l'élargissement des voies, celui-ci est effectué lorsque le banc de neige atteint une hauteur qui nuit à la circulation sécuritaire des véhicules. Cette opération se déroule majoritairement la nuit et s'effectue dans le même ordre de priorité, soit selon la classification des rues du réseau routier et l'espace disponible.

## Épandage d'abrasifs

Dans un souci environnemental, l'épandage de sel de voirie est utilisé uniquement sur les voies prioritaires, les artères principales et les rues comportant des pentes abruptes. Pour les autres rues, nous épandons près de 7 000 tonnes d'abrasifs, composés d'un mélange de 70 % de criblures de pierre manufacturée et de 30 % de pierre nette (5 à 10 mm). Tous les camions municipaux sont équipés d'un ordinateur d'épandage et d'un GPS afin d'optimiser les circuits et de contrôler la quantité de fondant ou d'abrasif à épandre.

## Actions à favoriser pour améliorer les opérations de déneigement

Afin d'optimiser l'efficacité et la sécurité des opérations de déneigement, voici les dispositions réglementaires à respecter :

- Ne pas déposer la neige, ou la glace, en provenance de votre terrain, à moins de 1,5 mètre d'une borne d'incendie ou de son accès par la rue. Les bornes d'incendie doivent demeurer dégagées et visibles en tout temps pour assurer une rapidité d'intervention advenant un incendie;
- Ne pas traverser la neige, provenant de votre terrain, d'un côté à l'autre de la rue;
- Ne pas projeter, sur les voies publiques et les trottoirs, la neige, la glace, ou toute autre matière provenant de votre terrain;
- Dans l'emprise de rue, ne pas installer de repères en béton ou en métal susceptibles d'endommager les équipements de déneigement.



## Stationnement en période hivernale

### Dans les rues

Du 15 novembre 2021 au 15 avril 2022 inclusivement, entre 2 h et 7 h, le stationnement de nuit est interdit sur tous les chemins publics, à l'exception du chemin du Lac-Millette, entre les avenues de la Gare et Saint-Denis, où le stationnement est autorisé en tout temps, sauf aux heures indiquées sur les panneaux interdisant le stationnement lorsque les feux clignotent. Cette restriction vise à faciliter les opérations de déneigement et à permettre qu'elles soient effectuées de façon rapide, efficace et sécuritaire.

### Dans les stationnements municipaux

Du 15 novembre au 15 avril inclusivement, il est strictement

interdit de stationner dans les stationnements municipaux, entre 2 h et 7 h, à l'exception des stationnements P1 (à l'arrière de l'église), P2 (avenue de la Gare) et P4 (avenue Lafleur Nord) où il est permis de stationner en tout temps, sauf aux heures indiquées sur les panneaux interdisant le stationnement lorsque les feux clignotent.

### Réglementation en vigueur

Les dispositions concernant les interdictions de stationnement en période hivernale font partie du règlement SQ-2019 : circulation, stationnement, paix et bon ordre.

Pour en savoir davantage à propos des stationnements municipaux, visitez le site Internet de la Ville.



## La déclaration de travaux : une démarche simple et efficace

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2021, la déclaration de travaux vise à remplacer une demande de permis pour certains travaux mineurs visant un usage résidentiel. Cette démarche est gratuite et rapide. Une déclaration complète est traitée dans les 48 heures ouvrables suivant sa réception.

Liste des travaux assujettis à une déclaration de travaux :

- Remplacement du revêtement extérieur;
- Remplacement de fenêtres ou de portes extérieures (sans changement de dimensions);
- Rénovation intérieure de moins de 100 000 \$ (sans modification de la structure ou de l'isolation);
- Aire de stationnement pour un bâtiment unifamilial détaché;
- Installation de conteneur semi-enfouï;
- Clôture (non applicable pour une enceinte de piscine);
- Cabanon;
- Gazebo, pavillon de jardin, gloriette, tonnelle, pergola;
- Abri à bois de chauffage;
- Serre domestique, poulailler et enclos;
- Spa, sauna;
- Galerie, balcon, patio, terrasse;
- Construction temporaire utilisée à des fins communautaires ou récréatives;
- Déplacement d'un bâtiment ou d'une construction assujettie à une déclaration de travaux lors de la construction.

Lorsque ces travaux sont assujettis à un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), une demande de permis complète sera alors nécessaire, et ce, même si les travaux figurent dans la liste ci-haut.

Suivant l'autorisation de travaux, ces derniers devront être exécutés dans **un délai maximal de deux (2) mois**. Ce délai est prolongé à six (6) mois pour une déclaration de travaux visant une rénovation intérieure.

Nous vous invitons à consulter la page *Demande de permis et d'urbanisme*, accessible au **vss.ca**, pour en connaître davantage sur les documents à produire selon votre projet. Vous pouvez effectuer votre demande de déclaration de travaux en ligne, via le site Internet municipal, ou la déposer, en personne, au comptoir d'accueil du Service de l'urbanisme, situé au 1, place de la Mairie.

Pour toute question sur les déclarations de travaux, communiquez avec le service par courriel, à **urbanisme@vss.ca**, ou par téléphone, au **450 227-0000, poste 2500**. Vous pouvez aussi vous présenter au comptoir d'accueil du service, pendant les heures ouvrables, soit du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h, et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi, de 8 h à 12 h.

# Mise en œuvre du Plan d'action en environnement 2021-2023 : un été productif!

Au cours de l'été 2021, le Service de l'environnement et du développement durable a réalisé plusieurs actions prévues au Plan d'action en environnement (PAE) 2021-2023. En voici un aperçu.

## Objectif 3:

### Assurer la préservation de l'eau

#### **Action 3.1.2: Élaborer et mettre en œuvre un plan d'inspection des installations septiques et des puits**

Notre équipe de techniciens a inspecté les installations septiques riveraines datant d'avant 1981, et ce, afin de s'assurer de leur bon fonctionnement et d'éviter tout rejet ou nuisance à l'environnement. Au total, ce sont plus de 70 installations septiques qui furent inspectées, et de ce nombre, des suivis ont été entrepris auprès des propriétaires d'installations défectueuses.

#### **3.2.1: Offrir l'assistance technique à l'élaboration des plans directeurs de lacs ou d'autres outils de planification**

La Ville a pu bénéficier de la présence d'une agente de liaison du programme Bleu Laurentides pour accompagner les associations de lacs dans leur mission. L'agente a réalisé le portrait et le carnet de santé du lac des Chats, a effectué la collecte de données nécessaire au portrait du lac Prévost et a accompagné les riverains dans leur effort de créer de nouvelles associations de lacs. L'accompagnement des associations de lacs se poursuivra en 2022 et 2023.

#### **3.3.1: Procéder à des tournées d'inspection des bandes riveraines et assurer la restauration des bandes riveraines dégradées**

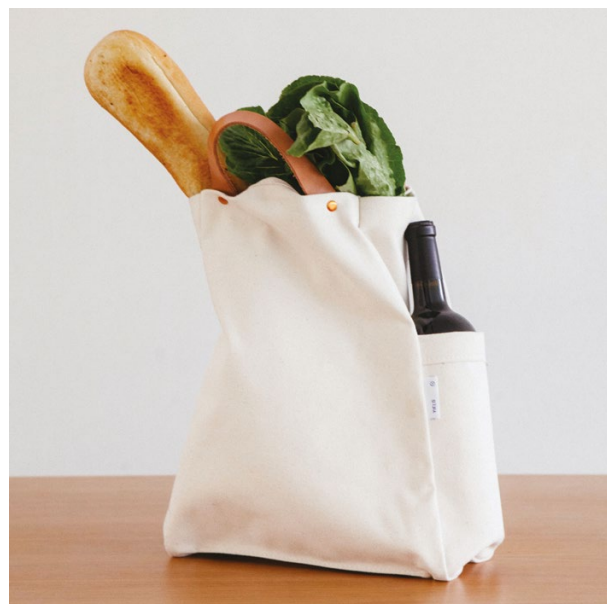
Plus de 550 propriétés riveraines ont été inspectées afin d'évaluer l'état des bandes riveraines. Les propriétaires ne respectant pas la réglementation en vigueur font l'objet d'un suivi rigoureux de la part du Service de l'environnement et du développement durable.

## Objectif 7:

### Favoriser l'adoption de comportements écoresponsables

#### **7.1.1: Renforcer l'adhésion des commerçants au règlement relatif à la distribution des sacs d'emplètes dans les commerces**

Le Service a rencontré 150 commerçants de Saint-Sauveur afin de les informer de la réglementation relative à la distribution de sacs d'emplètes dans les commerces de détail. Cette initiative a connu un franc succès : 94 % des commerces visités n'offrent plus de sacs de plastique! Un suivi sera effectué d'ici la fin de l'année auprès des autres commerçants.



Pour connaître les autres objectifs et actions prévues dans le PAE 2021-2023, visitez le site Internet de la Ville.



# le Sauverois



PROGRAMMATION DES COURS ET DES ACTIVITÉS

Édition hiver 2021-2022

Ville de  
Saint-Sauveur



**2** Renseignements généraux et procédure d'inscription | **3-7** Programmation des cours | **8** Entente intermunicipale

**9** Relâche scolaire | **10-11** Bibliothèque | **12-13** Activités et événements | **14** Activités hivernales

vss.ca

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Chalet Pauline-Vanier  
33, avenue de l'Église  
communautaire@vss.ca

450 227-0000, poste 4000

### Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 15 et 13 h à 17 h  
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

## Légende des salles et des plateaux sportifs

**Chalet Pauline-Vanier** : bibliothèque,  
Grande salle, salle d'exercice et salle de jeux  
33, avenue de l'Église

**Gymnase du Pavillon de la Vallée**  
167, rue Principale

**Gymnase du Pavillon Marie-Rose**  
35, rue Filion

**Parc John-H. Molson** : patinoires, sentiers  
glacés, sentier de raquette, aire de glissade  
Rue Viviane

## RAPPEL

La programmation des activités est sujette à changement et le passeport vaccinal est exigé pour certains cours et événements, et ce, en fonction de l'évolution des directives gouvernementales. Surveillez le site Internet et la page Facebook de la Ville pour demeurer à l'affût.

# Incitatifs financiers pour favoriser un mode de vie actif

## Résidents seulement

Applicables sous certaines conditions. Tous les détails sont disponibles sur le site Internet de la Ville, sous l'onglet *Services aux citoyens*, section *Programmes et subventions*.

### Tarification familiale - Réductions :

2<sup>e</sup> enfant : 20 % de rabais  
3<sup>e</sup> enfant : 40 % de rabais  
4<sup>e</sup> enfant : gratuit

### Personnes âgées de 65 ans et plus

Réduction de 25 %

### Abonnement au Quartier 50+ de Saint-Jérôme

### Politique de soutien à l'excellence sportive pour la jeunesse

Soutien pour les activités sportives destinées aux jeunes âgés de 17 ans et moins

## Procédure d'inscription

### En ligne

Sur le site Internet de la Ville au vss.ca.

### En personne

Au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, pendant les heures ouvrables.

## La Ville de Saint-Sauveur se réserve le droit :

- de faire des changements;
- d'annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant ou pour toute autre raison. Le cas échéant, un remboursement sera effectué dans un délai de 30 jours.

La politique de remboursement, en cas d'annulation par le participant, est disponible sur le site Internet de la Ville.



## Période d'inscription


Dès le 6 décembre 2021

**RÉSIDENTS SEULEMENT ET ACTIVITÉS DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE : 6 décembre 2021 au 4 janvier 2022.** Preuve de résidence obligatoire lors de l'inscription : permis de conduire, compte de taxes municipales, bail, facture d'électricité ou autre.


**POUR TOUS (RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS) : 13 décembre 2021 au 4 janvier 2022.** À noter qu'à compter du 5 janvier 2022, certains cours pourraient être annulés si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.


**ÂGE REQUIS :** la tarification est établie en fonction de l'âge du participant au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**À noter qu'il y aura relâche de tous les cours entre le 28 février et le 6 mars 2022.**

| Activité, professeur et lieu  | Date de début et nombre de séances | Jour | Heures                              | Catégorie ou âge            | Coût                               |                                    | Remarques  |
|---|------------------------------------|------|-------------------------------------|-----------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|
|   |                                    |      |                                     |                             | jusqu'au 4 janvier                 | à partir du 5 janvier              |  |
| <b>Jeunes</b>   |                                    |      |                                     |                             | Rés. / Non-rés.                    | Rés. / Non-rés.                    |  |
| <b>GYMNASTIQUE</b><br>Gareau Vertige<br><br>Gymnase du Pavillon de la Vallée  | 18 janvier                         | MAR  | 17 h 30 à 18 h 30                   | 4 à 6 ans                   | 133 \$ / 159 \$                    | 143 \$ / 169 \$                    | <b>3 à 4 ans :</b> circuits, parcours, jeux et comptines.<br><b>4 à 6 ans :</b> roulade, équilibre, locomotion, mobilité à l'aide de circuits.<br><b>7 ans et + :</b> sol, poutre, mini-trampoline.  |
|   |                                    |      | 18 h 30 à 20 h                      | 7 à 9 ans                   | 181 \$ / 217 \$                    | 191 \$ / 227 \$                    |  |
|   | 20 janvier                         | JEU  | 17 h 30 à 18 h 20                   | 3 à 4 ans                   | 133 \$ / 159 \$                    | 143 \$ / 169 \$                    |  |
|   | Nombre de séances : 10             |      | 17 h 30 à 18 h 30<br>18 h 30 à 20 h | 4 à 6 ans<br>10 ans et +    | 133 \$ / 159 \$<br>181 \$ / 217 \$ | 143 \$ / 169 \$<br>191 \$ / 227 \$ |  |
| <b>HOCKEY</b><br>Patinoire parc John-H.-Molson  | 4 janvier                          | MAR  | 18 h à 19 h                         | 7 à 10 ans                  | 40 \$ / 52 \$                      | 50 \$ / 62 \$                      | <b>7 à 13 ans :</b> pratiques et participation à des matchs intermunicipaux (4 à 6) et à une classique hivernale. Les parties et la classique peuvent avoir lieu en dehors de l'heure de pratique habituelle, incluant les fins de semaine. Le calendrier sera remis lors de la première pratique.<br><b>14 à 16 ans :</b> quatre joutes intermunicipales et une participation à la classique hivernale. |
|   | Nombre de séances : 8              |      | 19 h 15 à 20 h 15                   | 11 à 13 ans                 | 40 \$ / 52 \$                      | 50 \$ / 62 \$                      |  |
|   | Nombre de séances : 5              |      | À déterminer                        | 14 à 16 ans                 | 40 \$ / 52 \$                      | 50 \$ / 62 \$                      |  |
| Les séances peuvent être annulées en raison de l'état des glaces. Pour une uniformité dans la ligue, la date de calcul pour l'âge requis est le 30 septembre 2021. L'équipement complet est obligatoire. <b>Prérequis : savoir patiner.</b> |                                    |      |                                     |                             |                                    |                                    |  |
| <b>INITIATION AU PATIN</b> <br>Janique Brault<br>Patinoire parc John-H.-Molson   | 12 janvier                         | MER  | 17 h 30 à 18 h 30                   | Débutant<br>3 ans et +      | 45 \$ / 58 \$                      | 55 \$ / 68 \$                      | <b>Débutant :</b> difficulté à se tenir sur ses patins.<br><b>Intermédiaire :</b> pouvant se déplacer sur ses patins sans assistance.<br>Un adulte doit rester sur place durant le cours pour les enfants de 3 à 12 ans.<br><b>Équipements requis :</b> casque obligatoire.  |
|   | Nombre de séances : 6              |      | 18 h 30 à 19 h 30                   | Intermédiaire<br>3 ans et + | 45 \$ / 58 \$                      | 55 \$ / 68 \$                      |  |

# PROGRAMMATION DES COURS

| Activité, professeur et lieu   | Date de début et nombre de séances       | Jour | Heures            | Catégorie ou âge      | Coût jusqu'au 4 janvier | Coût à partir du 5 janvier | Remarques   |
|--|--|------|-------------------|-----------------------|-------------------------|----------------------------|---|
| <b>Jeunes</b>  |  |      |                   |                       | Rés./Non-rés.           | Rés./Non-rés.              |   |
| <b>JUDO</b> <br>Dojo Zenshin<br>Salle de jeux | 20 janvier<br><br>Nombre de séances : 10 | JEU  | 17 h 30 à 18 h 30 | 6 à 12 ans Débutant   | 52 \$ / 68 \$           | 62 \$ / 78 \$              | Prévoir l'achat du judogi auprès du professeur (prix selon la grandeur). Des frais d'affiliation annuels, variables selon l'année de naissance, sont à prévoir (entre 37 \$ et 94 \$). Visitez le site Internet de la Ville pour les détails. |
|  |  |      | 18 h 30 à 19 h 30 | 6 à 12 ans Avancé     | 52 \$ / 68 \$           | 62 \$ / 78 \$              |   |
|  |  |      | 19 h 30 à 20 h 30 | 13 ans et +           | 52 \$ / 68 \$           | 62 \$ / 78 \$              |   |
| <b>KARATÉ</b><br>Lorenzo D'Anna<br>Salle d'exercice  | 18 janvier<br><br>Nombre de séances : 10 | MAR  | 18 h à 19 h       | 3 à 12 ans Débutant   | 74 \$ / 93 \$           | 84 \$ / 103 \$             | Frais d'affiliation de 10 \$ inclus. Prévoir l'achat du kimono. Information au premier cours.<br><b>3 à 4 ans</b> : un adulte doit être présent avec l'enfant.<br><b>Prérequis cours avancé</b> : avoir obtenu sa ceinture verte ou plus.     |
|  |  |      | 19 h 10 à 20 h 10 | 13 ans et + ou avancé | 85 \$ / 107 \$          | 95 \$ / 117 \$             |   |

| Activité, professeur et lieu   | Date de début et nombre de séances                         | Jour | Heures                                    | Catégorie ou âge | Coût jusqu'au 4 janvier | Coût à partir du 5 janvier | Remarques   |
|--|--|------|---|------------------|-------------------------|----------------------------|---|
| <b>Adultes</b>   |  |      |   |                  | Rés./Non-rés.           | Rés./Non-rés.              |   |
| <b>4 À 6 PHILO</b><br>Nathalie Morel et Charly Morel<br>Salle d'exercice   | 16 janvier,<br>6 février et<br>13 mars                     | DIM  | 16 h à 18 h                               |                  | Gratuit                 | Gratuit                    | Discussions de thèmes philosophiques sous forme de questions tirées au sort, et recherche d'un raisonnement philosophique. Ce cours pourrait se dérouler en mode virtuel si les conditions routières s'avèrent être non favorables. |
| <b>BADMINTON</b><br><b>Location de terrain</b><br>Gymnase du Pavillon de la Vallée   | 21 janvier<br><br>Nombre de séances : 10                   | VEN  | 18 h à 19 h                               |                  | 1 h :                   | 1 h :                      | Louez votre terrain pour la session (maximum un terrain par inscription). Deux terrains disponibles pour chaque bloc de 1 h. Un terrain disponible pour chaque bloc de 1 h 30.  |
|  |  |      | 19 h à 20 h<br>20 h à 21 h<br>21 h à 22 h |                  | 62 \$ / 81 \$*          | 72 \$ / 91 \$*             |   |
| <b>CARDIO-LATINO</b> <br>Isabelle Tessier et son équipe<br>Salle d'exercice | 18 janvier<br><br>20 janvier<br><br>Nombre de séances : 10 | MAR  | 9 h 30 à 10 h 30                          |                  | 79 \$ / 95 \$*          | 89 \$ / 105 \$*            | Mouvements de danse énergiques sur rythmes mondiaux. Pour tous les niveaux.   |
|  |  | JEU  | 9 h 30 à 10 h 30                          |                  | 92 \$ / 120 \$*         | 102 \$ / 130 \$*           |   |

# PROGRAMMATION DES COURS


| Activité, professeur et lieu   | Date de début et nombre de séances | Jour | Heures   | Catégorie ou âge                                 | Coût jusqu'au 4 janvier                             | Coût à partir du 5 janvier                          | Remarques  |
|--|------------------------------------|------|--|--|---|---|--|
| <b>Adultes</b>   |                                    |      |  |  | Rés./Non-rés.                                       | Rés./Non-rés.                                       |  |
| <b>DANSE EN LIGNE</b><br>Monique Desparois<br>Salle d'exercice                         | 19 janvier                         | MER  | 13 h 15 à 14 h 45<br>15 h à 16 h                         | Intermédiaire<br>Débutant 2                      | 89 \$ / 116 \$*<br>60 \$ / 78 \$*                   | 99 \$ / 126 \$*<br>70 \$ / 88 \$*                   | <b>Débutant 1 :</b> apprentissage de la base et de la terminologie.<br><b>Débutant 2-3-4 :</b> avoir suivi les cours de niveaux inférieurs ou posséder une connaissance de la danse en ligne et des figures codifiées. Plus le niveau est élevé, plus la complexité des danses augmente.<br><b>Intermédiaire :</b> avoir suivi les cours des niveaux inférieurs ou connaître parfaitement les figures codifiées. |
|  | 21 janvier                         | VEN  | 13 h 30 à 15 h<br>15 h 15 à 16 h 15<br>16 h 30 à 17 h 30 | Débutant 4<br>Débutant 3<br>Débutant 1 <b>EI</b> | 89 \$ / 116 \$*<br>60 \$ / 78 \$*<br>60 \$ / 78 \$* | 99 \$ / 126 \$*<br>70 \$ / 88 \$*<br>70 \$ / 88 \$* |  |
|  | 17 février et 17 mars              | JEU  | 17 h à 19 h  | Pratiques  | 25 \$ / 33 \$*                                      | 35 \$ / 43 \$*                                      |  |
|  | Nombre de séances : 10             |      |  |  |   |   |  |
| <b>ÉTIREMENTS</b><br>Isabelle Tessier et son équipe<br>Salle d'exercice                | 17 janvier                         | LUN  | 14 h 15 à 15 h 15  |  | 79 \$ / 95 \$*                                      | 89 \$ / 105 \$*                                     | Série d'exercices conçus pour améliorer la flexibilité à tout âge.   |
|  | 20 janvier                         | JEU  | 11 h à 12 h  |  |   |   |  |
|  | Nombre de séances : 10             |      |  |  |   |   |  |
| <b>FESSES ABDOS</b><br>Isabelle Tessier et son équipe<br>Salle d'exercice              | 17 janvier                         | LUN  | 18 h 30 à 19 h 30  |  | 79 \$ / 95 \$*                                      | 89 \$ / 105 \$*                                     | Augmenter la stabilité et la performance dans vos sports et activités courantes. Activités ciblées afin de sculpter et tonifier les jambes, les abdominaux et les fessiers.  |
|  | Nombre de séances : 10             |      |  |  |   |   |  |
| <b>GYM DOUCE</b><br>Isabelle Tessier et son équipe<br>Salle d'exercice                 | 18 janvier                         | MAR  | 12 h 30 à 13 h 30  |  | 79 \$ / 95 \$*                                      | 89 \$ / 105 \$*                                     | Programme d'exercices avec mouvements lents permettant d'assouplir et de tonifier le corps en respectant les capacités de chacun.  |
|  | 20 janvier                         | JEU  | 12 h 30 à 13 h 30  |  |   |   |  |
|  | Nombre de séances : 10             |      |  |  |   |   |  |
| <b>INITIATION AU PATIN</b> <b>N</b><br>Janique Brault<br>Patinoire parc John-H.-Molson | 12 janvier                         | MER  | 17 h 30 à 18 h 30  | Débutant   | 45 \$ / 58 \$                                       | 55 \$ / 68 \$                                       | <b>Débutant :</b> difficulté à se tenir sur ses patins.<br><b>Intermédiaire :</b> pouvant se déplacer sur ses patins sans assistance.<br><b>Équipements requis :</b> casque obligatoire.   |
|  | Nombre de séances : 6              |      | 18 h 30 à 19 h 30  | Intermédiaire                                    | 45 \$ / 58 \$                                       | 55 \$ / 68 \$                                       |  |
| <b>JUDO</b> <b>EI</b><br>Dojo Zenshin<br>Salle de jeux                                 | 20 janvier                         | JEU  | 19 h 30 à 20 h 30  |  | 52 \$ / 68 \$                                       | 62 \$ / 78 \$                                       | Prévoir l'achat du judogi auprès du professeur (prix selon la grandeur). Des frais d'affiliation annuels, variables selon l'année de naissance, sont à prévoir (entre 65 \$ et 100 \$). Visitez le site Internet de la Ville pour les détails.   |
| <b>KARATÉ</b><br>Lorenzo D'Anna<br>Salle d'exercice                                    | 18 janvier                         | MAR  | 18 h à 19 h<br>19 h 10 à 20 h 10                         | Débutant<br>Avancé                               | 74 \$ / 93 \$<br>85 \$ / 107 \$                     | 84 \$ / 103 \$<br>95 \$ / 117 \$                    | Frais d'affiliation de 10 \$ inclus. Prévoir l'achat du kimono. Information au premier cours.<br><b>Prérequis cours avancé :</b> avoir obtenu sa ceinture verte ou plus.   |
|  | Nombre de séances : 10             |      |  |  |   |   |  |

# PROGRAMMATION DES COURS

| Activité, professeur et lieu   | Date de début et nombre de séances                 | Jour       | Heures   | Catégorie ou âge               | Coût jusqu'au 4 janvier                                      | Coût à partir du 5 janvier                                   | Remarques   |
|--|--|------------|--|--------------------------------|--|--|---|
| <b>Adultes</b>   |  |            |  |                                | Rés. /Non-rés.   | Rés. /Non-rés.   |   |
| <b>MISE EN FORME</b><br>Isabelle Tessier et son équipe<br>Salle d'exercice   | 19 janvier<br>Nombre de séances : 10               | MER        | 9 h à 10 h   |                                | 79 \$ / 95 \$*   | 89 \$ / 105 \$*  | Entraînement complet pour tous les niveaux. Augmenter de façon progressive votre endurance, souplesse et équilibre.   |
| <b>PEINTURE</b><br>Johanne Martel<br>Salle de jeux                           | 17 janvier<br>18 janvier<br>Nombre de séances : 10 | LUN<br>MAR | 13 h à 16 h<br>13 h à 16 h                             |                                | 131 \$ / 158 \$*<br>131 \$ / 158 \$*                         | 141 \$ / 168 \$*<br>141 \$ / 168 \$*                         | Développement de techniques pour améliorer l'expression picturale. Approche individualisée. Prévoir l'achat de matériel (environ 85 \$).  |
| <b>PICKLEBALL Cours</b><br>Yves Cloutier<br>Gymnase Pavillon Marie-Rose      | 22 janvier<br>Nombre de séances : 8                | SAM        | 13 h à 15 h  | Initiation                     | 85 \$ / 110 \$*  | 95 \$ / 120 \$*  | <b>Initiation</b> : initiation aux techniques et règlements du pickleball.<br><b>Perfectionnement</b> : exécution d'exercices répétitifs (drills) pour plus de maîtrise. Élaboration de stratégies et de situations de jeu. <b>Prérequis</b> : avoir au moins 2 années d'expérience et maîtriser les notions de base.<br>Des frais d'affiliation annuels de 25 \$ par personne sont payables pour toute nouvelle inscription. |
| Jacques Lescarbeau<br>Gymnase du Pavillon de la Vallée                       | 5 février<br>Nombre de séances : 4                 | SAM        | 13 h à 15 h  | Perfectionnement               | 43 \$ / 56 \$*   | 53 \$ / 66 \$*   |   |
|  | 12 mars<br>Nombre de séances : 4                   | SAM        | 13 h à 15 h  | Perfectionnement               | 43 \$ / 56 \$*   | 53 \$ / 66 \$*   |   |
| <b>PICKLEBALL Location de terrain</b><br>Gymnase du Pavillon de la Vallée    | 17 janvier<br>Nombre de séances : 10               | LUN        | 18 h à 20 h<br>20 h à 22 h                             |                                | 122 \$ / 159 \$*   | 132 \$ / 169 \$*   | Louez votre terrain pour la session (maximum d'un terrain par inscription). Trois terrains disponibles pour chaque bloc de 2 h. Des frais d'affiliation annuels de 25 \$ par personne sont exigés pour toute nouvelle inscription.  |
| <b>PICKLEBALL Organisé</b><br>Gymnase du Pavillon de la Vallée               | 22 janvier<br>23 janvier<br>Nombre de séances : 10 | SAM<br>DIM | 9 h à 11 h<br>11 h à 13 h<br>9 h à 11 h<br>11 h à 13 h | Intermédiaire<br>Intermédiaire | 39 \$ / 51 \$*<br>39 \$ / 51 \$*<br>(Prix par plage horaire) | 49 \$ / 61 \$*<br>49 \$ / 61 \$*<br>(Prix par plage horaire) | <b>Prérequis</b> : avoir fait le cours d'initiation ou être de niveau intermédiaire. Maximum de 30 participants par plage horaire. Maximum d'une plage horaire par jour.<br>Des frais d'affiliation annuels de 25 \$ par personne sont exigés pour toute nouvelle inscription.  |
| <b>PRÉPARATION SKI</b><br>Isabelle Tessier et son équipe<br>Salle d'exercice | 17 janvier<br>19 janvier<br>Nombre de séances : 10 | LUN<br>MER | 13 h à 14 h<br>18 h 30 à 19 h 30                       |                                | 79 \$ / 95 \$*<br>79 \$ / 95 \$*                             | 89 \$ / 105 \$*<br>89 \$ / 105 \$*                           | En prévision de la saison de ski, renforcez vos muscles et augmentez votre équilibre.   |



# PROGRAMMATION DES COURS

| Activité, professeur et lieu  | Date de début et nombre de séances   | Jour | Heures                    | Catégorie ou âge          | Coût jusqu'au 4 janvier | Coût à partir du 5 janvier | Remarques   |
|---|--------------------------------------|------|---------------------------|---------------------------|-------------------------|----------------------------|---|
| <b>Adultes</b>  |                                      |      |                           |                           |                         |                            |   |
| <b>RAQUETTE ACTIVE</b> <br>Isabelle Tessier et son équipe<br>Parc Jonh-H.-Molson | 21 janvier<br>Nombre de séances : 10 | VEN  | 9 h à 10 h                |                           | 79 \$ / 95 \$*          | 89 \$ / 105 \$*            | Joignez-vous à nous pour des séances de raquette dynamique afin d'augmenter votre endurance et votre musculature sans impact et en sécurité. Matériel requis : raquettes. Aucun crampon ne sera accepté.  |
| <b>TAÏ-CHI</b><br>Nathalie Candelon-Morel<br>Salle d'exercice   | 21 janvier<br>Nombre de séances : 10 | VEN  | 9 h à 10 h<br>10 h à 11 h | Débutant<br>Intermédiaire | 97 \$ / 127 \$*         | 107 \$ / 137 \$*           | Dérivé des arts martiaux, le taï-chi-chuan est une méditation en mouvement. Il s'agit d'exécuter une série de mouvements circulaires avec lenteur et précision. Prérequis cours intermédiaire : il est conseillé d'avoir suivi le cours débutant. |
| <b>VITRAIL</b><br><b>Initiation à la fusion et à la mosaïque de verre</b><br>Catherine Allard<br>Salle de jeux  | 21 janvier<br>Nombre de séances : 8  | VEN  | 9 h à 12 h                |                           | 188 \$ / 225 \$*        | 198 \$ / 235 \$*           | Entreposage de votre travail disponible pendant la session. Outillage fourni. Prévoir l'achat de matériel (environ 100 \$). Ce cours demande une certaine force dans les mains.   |
| <b>VOLLEY-BALL</b><br><b>Location de terrain</b><br>Gymnase du Pavillon de la Vallée  | 19 janvier<br>Nombre de séances : 10 | MER  | 19 h à 21 h 30            |                           | 311 \$ / 374 \$*        | 321 \$ / 384 \$*           | Louez votre terrain pour la session.  |
| <b>YOGA THÉRAPEUTIQUE</b><br><b>Avec chaise</b><br>Lise Maltais<br>Salle d'exercice   | 17 janvier<br>Nombre de séances : 8  | LUN  | 11 h à 12 h 30            | 40 ans et +<br>Débutant   | 117 \$ / 140 \$*        | 127 \$ / 150 \$*           | Avec une chaise comme accessoire, postures pour favoriser : respiration, équilibre, souplesse, circulation, digestion et articulations. Méditation et détentes guidées.   |

\*Taxes incluses

## Programme Accès-Loisirs des Pays-d'en-Haut

**Des activités gratuites pour les personnes à faible revenu!**

**Inscription : mercredi 12 janvier, de 17 h à 20 h**

Les inscriptions s'effectueront à la Maison de la famille, située au 480, rue des Capucines, à Sainte-Adèle.

Ce programme offre, aux personnes de 0 à 99 ans, vivant une situation de faible revenu, la possibilité de participer gratuitement à des activités de loisir, et ce, dans le respect et la confidentialité. Cette opportunité permet à la clientèle de briser l'isolement et d'être socialement active, au même titre que tous les autres citoyens. Le Programme Accès-Loisirs Québec est implanté en partenariat avec les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, et Sainte-Anne-des-Lacs, les villes de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Sauveur et Sainte-Adèle ainsi qu'avec la Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut.

# ENTENTE INTERMUNICIPALE

Une entente intermunicipale conclue entre six municipalités permet aux citoyens de celles-ci de s'inscrire aux activités offertes dans cette entente et de bénéficier de la tarification résidente.

## Activités offertes dans l'entente

Les activités offertes à Saint-Sauveur dans le cadre de cette entente sont identifiées aux pages 3 à 7.

## Modalités d'inscription et de remboursement

Les modalités d'inscription et de remboursement sont celles en vigueur au sein de la municipalité qui offre l'activité. Le citoyen doit suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité. Une preuve de résidence sera requise par chacune des municipalités participantes. Nous vous invitons à consulter le site Internet de la municipalité concernée ou à communiquer avec celle-ci pour obtenir tous les détails.

### POUR INFORMATION

#### Municipalité de Morin-Heights

450 226-3232, poste 132

morinheights.com

#### Municipalité de Piedmont

450 227-1888, poste 230

piedmont.ca

#### Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

450 224-2675, poste 262

sadl.qc.ca

#### Ville de Sainte-Adèle

450 229-2921, poste 7244

ville.sainte-adele.qc.ca

#### Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

450 228-2543, poste 221

lacmasson.com

| ADULTES                                      |   |
|--|---|
| Cardio latino                                | Morin-Heights   |
| Cardio swing                                 | Morin-Heights   |
| Centre de conditionnement physique           | Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson                         |
| Comment utiliser son iPad                    | Sainte-Anne-des-Lacs                                    |
| Comment utiliser son iPad intermédiaire      | Sainte-Anne-Des-Lacs                                    |
| Conversation anglaise                        | Morin-Heights   |
| Danse en ligne débutant 1                    | Sainte-Anne-des-Lacs et Sainte-Adèle                    |
| Danse en ligne débutant 2                    | Sainte-Anne-des-Lacs                                    |
| Danses gitanes (en douceur + intermédiaire)  | Piedmont  |
| Danse orientale (en douceur + intermédiaire) | Piedmont  |
| Espagnol (conversation et niveau 2)          | Morin-Heights   |
| Espagnol (tous les niveaux)                  | Sainte-Adèle  |
| Étirements                                   | Piedmont  |
| Méditation                                   | Sainte-Anne-des-Lacs et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson |
| Mise en forme (60 ans et mieux)              | Piedmont  |
| Peinture et créativité                       | Sainte-Adèle  |

|                              |                                 |
|------------------------------|---------------------------------|
| Qi Gong                      | Sainte-Adèle                    |
| Qi Gong – Do In – Méditation | Morin-Heights                   |
| Solo latino                  | Morin-Heights                   |
| Tai Ji                       | Sainte-Adèle                    |
| Yoga pour tous               | Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson |
| Yoga sur chaise              | Sainte-Anne-des-Lacs            |
| Yoga 50+                     | Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson |
| Zumba Gold                   | Sainte-Anne-des-Lacs            |

### JEUNES

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Danse contemporaine          | Sainte-Adèle                                    |
| Danse écossaise (6 ans et +) | Morin-Heights                                   |
| Danse pré hip-hop (4-6 ans)  | Sainte-Adèle                                    |
| Danse hip-hop                | Sainte-Adèle et Sainte-Anne-des-Lacs            |
| Hockey cosom                 | Sainte-Adèle                                    |
| Sciences en folie            | Sainte-Adèle et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson |

### PARENTS-ENFANTS

|                     |                                 |
|---------------------|---------------------------------|
| Ateliers culinaires | Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson |
|---------------------|---------------------------------|

# Camp relâche ton fou!

Période d'inscription dès le 10 janvier 2022

## RÉSIDENTS SEULEMENTS

10 au 16 janvier 2022

Preuve de résidence obligatoire lors de l'inscription.

## POUR TOUS (RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS)

17 janvier au 21 février 2022

### ÂGE REQUIS :

5 à 11 ans (date de calcul au 30 septembre 2021)

### COÛT:

Jusqu'au 30 janvier : 65 \$ (résident) / 130 \$ (non-résident)

À partir du 31 janvier : 75 \$ (résident) / 140 \$ (non-résident)

## Modalités d'inscription :

Pour s'inscrire, voir la procédure décrite à la page 2.

### Lors de l'inscription, vous devez obligatoirement :

- Transmettre le numéro d'assurance maladie et la date d'expiration de la carte de l'enfant ou fournir une preuve d'assurance;
- Fournir les informations nécessaires permettant de valider les renseignements médicaux et généraux de l'enfant;
- Transmettre le numéro d'assurance sociale du parent ou du tuteur qui paie les frais de garde en vue de l'émission du relevé 24.

## Programmation

1<sup>er</sup> au 3 mars (mardi au jeudi)

**Horaire :** 9 h à 16 h

(halte incluse de 8 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30)

**Lieu :** Chalet Pauline-Vanier

### Activités

#### MARDI

Château de neige coloré, jeux lumineux dans le noir et atelier sur la culture autochtone

#### MERCREDI

Matinée jeunesse : spectacle et atelier de magie

#### JEUDI

Journée pyjama! Au menu : film, cabane de doudous, peinture sur bibelot pour les plus jeunes, jeu d'évasion pour les plus vieux et chocolat chaud à la glissade extérieure

## Activités gratuites à la relâche scolaire

Les enfants devront être accompagnés d'un adulte.

**PÉRIODE D'INSCRIPTIONS** dès le 31 janvier. Programmation à venir sur le site Internet de la Ville.

## Heures d'ouverture

**Lundi : Fermé**

**Mardi : 11 h à 18 h**

**Mercredi : 11 h à 18 h**

**Jedi : 11 h à 18 h**

**Vendredi : 11 h à 18 h**

**Samedi : 10 h à 15 h**

**Dimanche : Fermé**

### Abonnement

**Résidents de Saint-Sauveur et Piedmont : Gratuit**

**Non-résidents :**

125 \$ pour les 14 ans et moins

150 \$ pour les adultes

---

Consultez le site Internet de la Ville pour connaître les heures d'ouverture pour la période des Fêtes.  
450 227-0000, poste 4121 • bibliotheque@vss.ca

---

### Accès au poste informatique

Un poste informatique et des tables de travail sont à votre disposition. Il est préférable de procéder à une réservation téléphonique.

Membres : Gratuit

Non-membres : 3 \$/heure

### Une naissance, un livre

Pour susciter l'éveil à la lecture et le goût des livres à votre enfant de moins d'un an, inscrivez-le à la bibliothèque et il recevra gratuitement un ensemble-cadeau comprenant un livre.

### Ma biblio à moi

Visitez le site [mabiblioamoi.ca](http://mabiblioamoi.ca) et découvrez tous les services et activités qui y sont proposés.



### Heure du conte

**Les lundis 29 novembre, 31 janvier et 28 février**  
à 9 h 15 ou 10 h 30, à la bibliothèque.

Lecture et animation d'un conte. Pour les enfants de 3 à 5 ans.

**Réservation téléphonique obligatoire.**

### Les lectures de Noël de Roxane Turcotte

**Lundi 13 décembre**  
à 9 h 15 ou 10 h 30, à la bibliothèque.

Lecture d'un conte de Noël. Pour les enfants de 3 à 5 ans.

**Réservation téléphonique obligatoire.**





## Budget : des chiffres qui parlent!

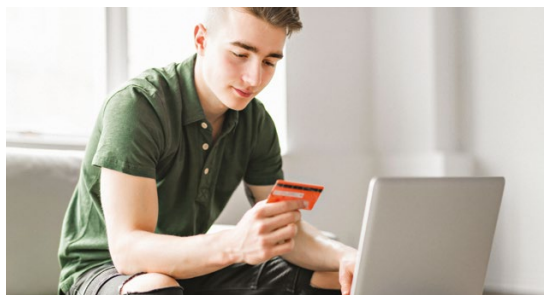
**Jeudi 3 février**

de 15 h à 17 h, au Chalet Pauline-Vanier

**Entrée libre et gratuite.**

Atelier pour les 16 à 25 ans.

Tu as des projets plein la tête et tu aimerais savoir comment les réaliser ?



Cet atelier te permettra de mieux connaître :

- **Les étapes pour réaliser ton budget;**
- **L'utilisation du budget pour réaliser tes projets et objectifs de vie;**
- **Plusieurs trucs pour épargner;**
- **Comment organiser et planifier ta vie financière.**

Le Carrefour jeunesse-emploi des Pays-d'en-Haut est fier partenaire du programme d'éducation financière Mes finances, mes choix de Desjardins (rendu possible grâce à une collaboration avec la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut).

**MES FINANCES,  
MES CHOIX**



## Conférence de Sylvie Fréchette

**Jeudi 24 février, à 19 h**

Inscription en ligne dès le 17 janvier.

### À chacun son podium

*Le dépassement de soi dans nos vies personnelles et professionnelles*

Aujourd'hui, forte de ses expériences personnelles et professionnelles, Sylvie Fréchette invite chacun à réfléchir à ce qu'il est afin de faire vibrer son être intérieur et susciter un impact favorable autour de soi. Elle invite ainsi les gens qu'elle rencontre à faire face aux défis de la vie et à ne jamais lâcher pour atteindre leurs objectifs. Il dépend de notre propre leadership pour parvenir au sommet et se hisser sur son propre podium. Le succès, de notre vie professionnelle et personnelle, réside dans la force intérieure qui habite chacun de nous.



## La p'tite virée de Noël

**Samedi le 4 décembre**, une animation de Noël mobile parcourra les quartiers résidentiels de Saint-Sauveur. Le trajet ainsi que les heures approximatives de passage seront disponibles sur le site Internet de la Ville. À ne pas manquer!

## Concours de décorations de Noël

La Ville de Saint-Sauveur et la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur invitent les citoyens à décorer leur façade de maison afin d'agrémenter les rues pendant la période des Fêtes!

### À GAGNER :

**Cinq bons d'achat d'une valeur totale de 2 000 \$ dans les commerces de Saint-Sauveur.**

Pour participer au concours, les citoyens doivent s'inscrire d'ici le **10 décembre 2021** sur le site Internet de la Ville.

Les détails du concours sont disponibles sur la page Facebook et le site Internet de la Ville au [vss.ca](http://vss.ca).

## Visite des lutins

Durant le mois de décembre, Sauveroulou, le lutin coquin, viendra s'installer à Saint-Sauveur pour faire un décompte de Noël sur la page Facebook de la Ville. Vous pourrez suivre ses aventures, ses défis et ses mauvais tours jusqu'au 25 décembre.

Le 12 décembre, les amis de Sauveroulou effectueront une visite à domicile pour rencontrer les enfants, échanger avec eux et leur offrir une petite surprise. Les parents devront être présents pour accueillir les lutins. Les consignes sanitaires seront transmises à la suite de l'inscription.

**Résidents seulement. Inscription du 16 novembre au 1<sup>er</sup> décembre sur le site Internet de la Ville au [vss.ca](http://vss.ca).**



# Bordée de neige

**Samedi 22 janvier, de 10 h à 16 h**

Parc John-H.-Molson

Activités hivernales pour toute la famille. Programmation détaillée à venir.

# Les beaux 4 heures

**Samedi 5 février, au Sommet Saint-Sauveur, versant Avila**

La Fondation Martin-Matte est heureuse de s'associer à nouveau au Sommet Saint-Sauveur, versant Avila, pour le marathon de ski *Les beaux 4 h Fondation Martin-Matte*. Cette grande activité de collecte de fonds sera offerte en version hybride, permettant aussi une participation à distance du 5 janvier au 5 février 2022.

# Soirée disco

**Samedi 19 février, dès 17 h, au parc John-H.-Molson**

Soirée de patinage sous la thématique disco. Programmation détaillée à venir.

# Fest'érable

**Samedi 19 mars, de 10 h à 16 h**

Une foule d'activités et d'animations sous le thème de l'érable seront au menu. Programmation détaillée à venir.



## Emplois d'été étudiants

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire est à la recherche de candidats dynamiques et motivés, âgés de 16 ans et plus, pour la période estivale.

### Coordination du Camp Soleil :

- Coordonnateurs [2];
- Coordonnateurs adjoints [2];
- Intervenants [1].

**Date limite pour soumettre votre candidature : 26 janvier 2022.**

### Autres postes disponibles en lien avec :

- Le Camp Soleil;
- Le Club Ado;
- Le Club junior de tennis;
- Le skatepark.

**Date limite pour soumettre votre candidature : 2 mars 2022.**

À noter que le Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA) est un prérequis obligatoire pour les postes en animation au Camp Soleil et au Club Ado.

La description des postes sera disponible, au courant des mois de janvier et février 2022, sur le site Internet de la Ville. Joignez-vous à l'équipe!



# Les joies de l'hiver!

## AU PARC JOHN-H.-MOLSON

Venez profiter des installations hivernales que vous offre le parc John-H.-Molson. Un véritable paradis pour quiconque aime profiter de l'hiver!

### Heures d'ouverture (si la température le permet)

#### Patinoires et toilettes :

- tous les jours de 9 h 30 à 21 h 30
- 24 et 31 décembre : 9 h 30 h à 18 h

Ligne info-patinoire : 450 227-0000, poste 4099

Consultez le site Internet de la Ville pour connaître les mesures sanitaires en vigueur.

### Aire de glissade

Apportez votre soucoupe ou votre traîneau, et venez prendre une bouffée d'air frais en famille ou entre amis!

### Patinoires

Réservées au hockey libre ou organisé, les patinoires à bandes attendent les amateurs de hockey. Venez profiter des nouvelles installations de la grande patinoire!

### Sentiers glacés

Sillonnez les sentiers glacés de près de deux kilomètres, dont certains sont éclairés.

### Sentier de raquette

D'un peu plus d'un kilomètre, ce sentier balisé et boisé vous guidera au cœur de ce petit joyau qu'est la forêt du parc John-H.-Molson.

## Rabais citoyens

### MONT HABITANT



Coupons de **réduction de 25 %** disponibles au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et applicables à l'achat de vos billets au Mont Habitant. Preuve de résidence requise et maximum de six coupons par résidence, par jour.

### LES SOMMETS



#### SKI

Dès le 10 janvier 2022, les citoyens de Saint-Sauveur pourront bénéficier d'un **rabais de 25 %** lors de l'achat, sur place, de billet(s) de jour uniquement en semaine, et ce, en fonction des disponibilités pour le Sommet Olympia, le Sommet Gabriel et le Sommet Morin-Heights. Preuve de résidence requise.

#### GLISSADE SUR TUBES AU VERSANT AVILA

Dès le 10 janvier 2022, les citoyens de Saint-Sauveur pourront bénéficier d'un **rabais de 25 %** lors de l'achat, sur place, de billet(s) en semaine uniquement. Preuve de résidence requise.